L'Egalité
de Roubaix — Tourcoing

Une ferme est attaquée et cambriolée par huit bandits à Ennetières-en-Weppes

Voici quelques nouveaux détails sur l'attaque de la ferme de M. Joseph Debruyne.

Elle est le fait de huit bandits qui surprirent le fermier dans l'étable et le ramènerent dans la cuisine, où ils la ligoterent sur une chaise, après lui avoir bandé les yeux. La fermière et trois enfants du fermier subirent le même sort. Après quoi les huit bandits bouleversèrent la ferme du fond en comble et se retirèrent en emportant une somme de 8.000 frs, deux montres en or, un bracelet en or, des liqueurs et des denrées. La gendarmerie de Seclin enquête.

IMPORTATION DE BETAIL D'EMBOUCHE

Les agriculteurs et éleveurs désireux d'obtenir des attestations de besoin pour l'importation de bétail d'embouche, doivent s'adresser à la Direction des Services Agricoles, 15, rue des Vieux-Murs à *Lille*, en précisant : nom, adresse, nombre d'animaux à importer, départements l'achat, personne qui effectuera l'achat (agriculteur, marchand de bestiaux), ainsi que la date de l'importation.

Joindre un engagement de l'agriculteur intéressé de livrer les animaux importés au Ravitaillement Général ; cet engagement préisera la date à partir de laquelle les animaux importés susceptibles seront d'être livrés au R.G.

Les animaux d'embouche susceptibles d'être importés auront au plus deux dents de remplacement.

Il est possible également d'obtenir des attestation de besoin pour l'importation de vaches mouillantes. Ces attestations seront accordées par priorité aux laitiers nourrisseurs, après justification des besoins par le Syndic Agricole Communal.

TICKETS CHARBON MINERAL

Le Bureau Régional de Répartition Huiles Minérales communique : « Depuis le 1er janvier la validité des tickets de charbon minéral n'est plus trimestrielle. Les tickets qui porteront la mention du mois pour lequel ils sont émis, ne seront valables que jusque et y compris le 7 du mois suivant celui d'émission ».

AUX ELEVEURS COLOMBOPHILES

Les éleveurs colombophiles de la 1re Région (Nord et Pas-de-Calais), sont informés qu'une répartition de graine leur sera faite par les soins du syndicat d'achats en commun des Eleveurs Colombophiles de la 1re Région, 2, avenue du Peuple Belge, à Lille, à partir du dimanche 16 janvier 1944. Deux kilos par pigeon inscrit.

AVIS DE CONCOURS

Un concours pour l'admission à l'emploi de cantonnier-chef des Routes Nationales aura lieu à Lille les 3 et 5 avril.

Pour tous renseignements s'adresser au Bureau de l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées (service ordinaire), 171, Boulevard de la Liberté, Lille.

RADIO-LILLE

PROGRAMME DU 13 JANVIER (de 16 h. 45 à 18 h. 45)

Causerie des spectacles de M. Jules Tardieu ; « Mon frère s. pièce en 3 actes de Delaval interprétée par l'auteur, Jouvenel et Christiane Dubus ; Causerie par M. Hovaere, délégué regional à la Jeunesse ; Maurice Dehette et son orchestre symphonique jazz ; 12 minutes avec Peter Kreuder ; Tour de chant de Robervyl ; « Eh ! Oh ! Gaston, les crêpes », fox humoristique chanté par Bernoville ; Les airs de Johnny Hess, pot pourri ; Causaris aportive par *M. Marcel Peltier*.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 14 janvier 1944. — Soleil : Lever à 8 h. 41. Coucher à 17 h. 18.

Aujourd'hui : Saint-Hilaire. — Demain : Saint-Maur.

BOURSE DE PARIS

DU 12 JANVIER 1944

Fonds d'Etat Français. — 3 % 96.65 ; 3 % am. 99.50 ; 4 % 1917, 141.45 ; 4 1/2 % 1932 A, 105.10 ; 103.90 ; 4 % 1918, 103.15 ; 5 % 1920, 4 1/2 % 1932 B, 104.25 ; 3 % 1942, 92.50 ; 3 1/2 % 1942, 98.45 ; Cais. Aut. 5 % 1938, 122.50 ; Obl. Très. 4 1/2 % 1933, 1.349.50 ; Obl. Très. 4 % 1934, 1.222 ; Obl. Très. 4 1/2 % 36 B, 140.50 ; Bons Très. 4 1/2 % 1934, 1.099 ; Bons Très. 4 % 1935, 1.115 ; Caisse. Aut. Tab., 1.047.

Crédits Nationaux. — Cr. 1919, 637 ; 1920, 585 ; 1934, 1.124 ; 1935, 1.143.

Actions Françaises. — Bque de Fce, 28.600 ; Compt. Esc., 3.075 ; Crédit Fonc., 6.045 ; Crédit Lyon., 2.990 ; Crédit du Nord, 5.682 ; Sté Gle, 2.925 ; Suez (act.), 55.500 ; Nord, 1.850 ; Tram Lille-Rx-Tg, 480 ; El. et Gaz du Nord, 802 ; Electr du Nord, 708 ; Energie Ind., 3.010 ; Nord Lum., 2.080 ; Thom Houston, 750 ; Cie Gls Ind. Text., 2.760 ; Le Blan, 1.465 ; Pérenchies, 2.585 ; St Frères, 1.700 ; Gaz N.-E., 1.260 ; Aciéries de Longwy, 1.075 ; Aciéries de Micheville, 2.425 ; Aciéries du Nord, 69 ; Aciéries de Sambre et Meuse, 864 ; Arbel, 2.490 ; Chant. de France, 1.300 ; Cimentr Nord-France, 210 ; Fives-Lille, 1.131 ; Forges N.-E., 1.860 ; Jeumont (part), 2.748 ; Fco-Belge Mat. Ch. Fer, 9.055 ; Hts-Fourn P.-à-Mousson, 8.065 ; Denain-Anzin, 2.065 ; Louvroil Montbard, 931 ; Métaux, 4.250 ; Peugeot, 1.500 ; Senelle Maubeuge, 2.051 ; Bethune, 3.261 ; Aniche, 2.625 ; Anzin, 1.740 ; Blanzy, 4.375 ; Carvin, 3.300 ; Courrières, 1.090 ; Dourges, 2.950 ; Escarpelle, 3.650 ; Lens, 1.305 ; Ligny-lez-Aire, 332 ; Marles, 1.360 ; Ostricourt, 5.200 ; Vicoigne, 1.301 ; Mokta El Hadid, 14.625 ; Nickel, 3.115 ; Ouenza, 5.990 ; Lille Bonn. (prior.), 1.165 ; Lille Bonn. (ord.), 835 ; Air Liquide, 2.715 ; Glaces Nord-France, 4.400 o. ; Kuhlmann 2.210 ; Pollet et Chausson, 4.700 ; Caout Indochine, 2.650 ; Cultures Trop., 470 ;

Valeurs Françaises (obligations). — Dép. Nord 4 % 1931 oct., 2.104 ; 4 % 1931, 956 ; 5 % 1935, 1.030. — Terres Rouges, 1.191.

TOURCOING

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 13 au 14 Janvier, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 17 à 8 h. 41.

ENCORE UN !

Mlle Germaine Saut, 16 ans, demeurant 169, rue du Drouckaert, avait commis l'imprudence de déposer sa bicyclette au garage du Collège Jeanne d'Arc, 106, rue de Lille. A son retour, la bécane avait disparu. La police a été saisie d'une plainte.

VOLS DE LAINE...

Dans la nuit du 10 au 11 courant, des malfaiteurs se sont introduits dans l'usine Six et y ont enlevé une centaine de kilos de laine écrue et rosée. M. le Directeur de cet établissement a déposé une plainte. Le préjudice causé est de 9.640 francs.

...ET DE LIQUEURS

M. Bayard, négociant en laines, demeurant 92, rue du Haze, a constaté que lors d'une de ses absences des malandrins en avaient profité pour « embarquer » 5 bouteilles de liqueurs.

UNE ARRESTATION

En vertu d'un mandat d'amener de M. Nullieu, juge d'instruction à Hazebrouck, des gardiens de la paix ont procédé à l'arrestation de Vanhaecke André, 24 ans, rattacheur, demeurant 3, rue de Macon. Il a été arrêté et déféré au parquet.

UN BELGE ASTUCIEUX

Domicilié à Courtrai (Belgique), Gilbert Hocedez tenta de passer la frontière au lieu dit « Le Risquons-Tout » avec une charge de 4 kg 500 d'orge, 1 kg 500 de lard 4 kilos de beurre et 18 œufs. Rencontré par les gendarmes, le fraudeur fut amené au poste de douane où il fut procédé à la saisie de ces précieuses denrées. L'étranger a été autorisé à transiger.

Une visite d'édiles valenciennois aux œuvres sociales de la ville

Mercredi, un peu avant midi, arrivait à Tourcoing une délégation municipale valenciennoise, comprenant M. Lussigny, adjoint ; Mme Giard et M. Deram, conseillers municipaux, pour une visite des œuvres sociales de la ville.

A leur arrivée, les délégués furent reçus par M. Marescaux, député-maire, qui leur souhaita la bienvenue. Aussitôt après cette brève réception, les visiteurs se rendirent à l'Usine A. Motte, où sont installées les cuisines d'entr'aide. Ils étaient accompagnés par MM. Prot et Ballois, adjoints, et Lepers, chef du bureau des écoles.

Reçus par MM. Leurent et Godfroy, les visiteurs admirèrent le remarquable installation qui permet la répartition d'un nombre formidable de rations.

Quelques instants plus tard, le groupe arrivait à l'Ecole Orthopédique où il visitait en detail ce bel établissement d'enseignement, puis ce fut une rapide inspection de l'Institut Sévigné et de sa cantine.

Après quoi, les visiteurs prirent le chemin de la Marlière où M. Marescaux les attendait pour leur faire les honneurs du Foyer d'Entr'aide de Victor Duruy. M. Lussigny lui dit toute l'admiration que ses collègues et lui avaient pour l'œuvre accomplie à Tourcoing dans le domaine social et dont ils venaient de voir plusieurs échantillons.

Ce fut ensuite la visite de l'Ecole Victor Duruy, une des plus récentes de la ville, et de son stade en cours d'achèvement.

Après un rapide repas, les visiteurs poursuivirent leur tournée par la ferme de la Bourgogne dont ils admirèrent la magnifique installation ainsi que sa moderne laiterie. Après un coup d'œil jeté en passant au Stade du Chêne Houpline, les édiles valenciennois se rendirent successivement à l'Institut Colbert, aux Bains Municipaux, à la Sauvegarde des Nourrissons, et enfin au Dispensaire de la rue des Ursulines.

Ils quittèrent Tourcoing dans l'après-midi, enchantés de l'excellente « leçon de choses » qu'ils venaient de prendre.

DISTRIBUTION DE BONS DE CHAUSSURES

Le public est informé qu'une distribution de bons de chaussures : « Fantaisie - Galoches - Espadrilles » exclusivement sera faite à la Mairie Annexe, 2 rue Paul Doumer, dans l'ordre suivant :

Secteur 1 : lundi 17 janvier, de 9 h. à 11 h. 30 ; Secteurs 2 et 3 : lundi 17, de 14 h. 15 à 17 h. 30 ; Secteurs 4 et 5 : mardi 18, de 9 h. à 11 h. 30 ; Secteur 7 : mardi 18, de 14 h. 15 à 17 h. 30 ; Secteur 8 : mercredi 19, de 9 h. à 11 h. 30 ; Secteurs 9 et 10 : mercredi 19, de 14 h. 15 à 17 h. 30 ; Secteur 11 : jeudi 20, de 9 h. à 11 h. 30 ; Secteurs 6 et 12 : jeudi 20, de 14 h. 15 à 17 h. 30.

Il y aura lieu de présenter la carte de vêtements et articles textiles. Seules, les personnes n'ayant pas eu d'attributions récentes pourront bénéficier de cette distribution.

Un beau geste de solidarité des sapeurs-pompiers de Paris

Nous avons annoncé la venue à Tourcoing, dimanche, d'une sélection de champions des pompiers de Paris, qui donnera, à 15 h., au Gymnase, rue de Gand un spectacle sans précédent pour notre cité.

La réputation des pompiers de Paris n'est pas surfaite ; elle est presque mondiale et chacun sait que nos braves soldats du feu sont passés maîtres dans la présentation originale et spectaculaire du sport. Toutefois, nous ne les connaissons pas encore sous le jour nouveau sous lequel ils se présenteront à nous dimanche prochain. C'est une équipe de philanthropes qui sera reçue à l'Hôtel de Ville, à 11 h. 30, par M. le Député-Maire et l'Administration municipale.

Sélectionnés parmi les meilleurs des 8.000 pompiers de la ville de Paris, les 27 champions, conduits par le capitaine Lesecq, se produiront au Gymnase municipal au profit des pauvres de la ville. C'est là un geste qui honore grandement ces athlètes qui élargissent si magnifiquement le sens qu'ils ont du devoir.

Répondant à l'appel de l'Union des Sociétés de gymnastique des Patronages et à celui du Bureau de Bienfaisance, les pompiers de Paris ont mis sur pied un programme, non seulement pour les sportifs avertis, mais aussi un programme plaisant et spectaculaire pour satisfaire tout le monde.

Ajoutons que ce programme sera complété par une partie musicale sous la baguette de M. Leclercq, chef d'orchestre du Théâtre Municipal, et par quelques numéros de music-hall.

Repeplons que la location des places se poursuit chez M. Mezzler, place St-Jacques, et que le prix des places a été fixé de 15 à 50 francs.

La Distribution des cartes de lait

La distribution des cartes de lait se fera dans l'ordre suivant (Se présenter avec la carte individuelle d'alimentation) :

SECTEUR 3

Mairie Annexe, 2, rue Paul Doumer

Vendredi 14 janvier. — De 8 h. 30 à 11 h. 30 : rues Aire, Augereau, Aurore, Belle Vue, Bouvines, Caire, Cambrai, Capitaine Guynemer, Chaussée Bertheloot, Chevalier Bayard, Collecteur, Commandant Driant, Creil, Croix-Rouge et cours, Duguay-Trouin ; de 14 h. 15 à 17 heures 45 : rues Epine et cours, Etudiants, Fauvettes, Général Bonnaud, Guisnes, Haute, Henri Carette, Jeanne d'Arc, Jura, Lavoisier, Leers, Levant, Merville, Moulin Fagot, Normandie, Orléans, Plats et cours.

Samedi 15. — De 8 h. 30 à 11 heures 30 : rues Pontoise, Renaix et cours, Rome, St-Joseph, St-Omer, Séville, Triangle, Trois Pierres, Touquet, Valmy, Vosges, Virolois, Winoc-Chocqueel.

Les retardataires ne pourront être servis qu'au début du mois de février.

SECTEUR 4

Ecole de Garçons, rue de la Potente

Vendredi 14 janvier. — De 8 h. 30 à 11 h. 30 : rues Alger, A. Testelin, Beau Laurier, Blanche, Buffon, Bitche, Bonne Nouvelle, Colbert, Carrière Hage, Chaussée Bertheloot, Chaussée Pierre Curie, Chêne Houpline ; de 14 h 15 à 17 h. 45 : rues Croix-Blanche, Croix-Rouge, place Croix-Rouge, Denain, Fleurus, La Fère, Général Drouot, Japon, Laboureur, Lamartine, Jules Ferry, Luxembourg, Marengo, Mons.

Samedi 15. — De 8 h. 30 à 11 heures 30 : rues Nancy, Oran, Philippe le Bon, Potente, La Rochelle, Rennes, Rambervillers, Rouen, Toul, Trois-Pierres, Vassy, Verdun.

Les retardataires ne pourront être servis qu'au début du mois de février.

SECTEUR 15

Ecole municipale de filles, rue du Dragon

Vendredi 14 janvier. — De 8 heures 30 à 11 h 30 : rues Alma, Alsace, Angleterre, Anvers, Armentières, Austerlitz, Bapaume, Blanche-Porte et cours ; de 14 h. 15 à 17 h. 45 : rues Boulogne, Bradford, Calais, Clinquet, Coulons, Debuchy, Dragon, Dunkerque, Epinette, Francs, Haubourdin, Hoche, Jacquard, Lacépède, Leverrier, place Leverrier.

Samedi 15. — De 8 h. 30 à 11 heures 30 : rues Lille, Lorraine, Masurel, Neuve, Paris, Petit Village, Philippe de Girard, Sergent Bobillot, Valenciennes, Vigne.

Les retardataires ne pourront être servis qu'au débu tdu mois de Février.

SECTEUR 12

Ecole de filles, rue des Villas

Vendredi 14 janvier. — De 8 heures 30 à 11 h 30 : rues Acacias, A. Watteau, Bassin, Béranger, Blanc Seau, Bleuets, Canal, qual des Canotiers, Charcot, Claude Bernard, Congo, Constantine, Croix, Cuvier ; de 14 h. 15 à 17 h. 30 : rues Denfert Rochereau, Derégnaucourt, boulevard Descat, aven. Désiré Six, Diderot, docteur Dupont, Edison, Emile Zola, Essling, Faucon, Frédéric Sauvage, Frères Bruneel, Fresnoy, quai du Fresnoy, Général Sarrail, Gounod, avenue peintre Grau, Henri Loridant, Iéna, Kléber, Lhomond, Lilas.

Samedi 15. — De 8 h. 30 à 11 heures 30 : rues Mackellerie, quai des Mariniers, Mézières, Molière, Mouvaux et cours, Palmiers, Passerelle, Rieg, St-Quentin, Santos Dumont, Soudan, Vauban, Viaduc, Villas, Wasquehal, Wattignies.

Les retardataires ne pourront être servis qu'au début du mois de février.

DISTRIBUTION DE FARINA ET SEMOULE DE MAIS « L'UNION DES FAMILLES NOMBREUSES.

Une distribution de farine et semoule de maïs mise à la disposition des familles nombreuses par le comité de Coordination des Mouvements familiaux est en cours actuellement dans les différentes sections de la ville et des cantons. Chaque famille recevra 1 kilo de la précieuse denrée et les familles comptant 6 enfants à charge et plus, seront gratifiées d'une part supplémentaire.

L'excédent sera de plus répérti aux familles spécialement nombreuses.

La distribution se fera par les présidents de section qui se chargeront de convoquer les familles. Il sera perçu le somme de 10 francs par kilo. Un accord a été réalisé entre les principaux mouvements familiaux pour éviter les doubles emplois et ceci à la satisfaction des adhérents eux-mêmes qui ont toujours souhaité une parfaite coordination des différentes œuvres à buit commun. Il tout souligner la parfaite compréhension des dirigeants familiaux qui ont trouvé spontanément une entente très encourageante pour l'avenir.

RAJUSTEMENT DES BANTES MUTILES DU TRAVAIL

La Fédération Nationale des Mutilés et Invalides du travail informe ses adhérents dont la demanda a été faite avant le 1er décembre 1943 et qui n'auraient pas encore reçu leur carnet de rajustement à la date du 15 janvier qu'ils sont priés de bien vouloir se présenter au siège, dimanche, de 9 à 10 heures, heure habituelle de la permanence.

LES PIGEONNES

Par Jules MARY

58

— Ra, ra ra...

Il tombe, les jarrets fauches, et s'agite en convulsions sur le parquet ; deux fois, misérablement, il essaye de se relever. Il finit par rester tranquille, les yeux fixes sur Frederic, qui, froidement, le bras croisés l'examine avec indifference.

— Apoplexie ! murmure-t-il. Ce serait justice, si je laissais s'accomplir la vengeance de Dieu !... Le ppuls-je ?...

Il le transporte sur un lit, va chercher sa trousse, le saigne, le soulage, le panse. Le malheureux reprend vie, recouvre la parole, remue faiblement les doigts et murmure, la langue encore pâteuse :

— Pardon, mon fils, mon bon fils...

Et il attend que Frederic pardonne ; le médecin reste muet. Rien n'indique, sur sa physionomie qu'il soit ému. Pas un muscle n'a vibré. Il est froid, plutôt même ennuyé. Jugeant que sa présence n'est plus nécessaire au chevet du malade, il s'éloigne, laissant Pierredon aux soins des domestiques.

Le misérable tend les mains avec effort, ces mains velues qui ont frappé Georgette, à présent débiles, tremblantes et presque paralysées :

— Mon fils ! mon bon fils !

Frédéric est sorti. Le vieillard haletant, morne, écoute les pas dans le corridor. Une porte s'ouvre. Il n'entend plus

Deux jours après, il est debout, guéri, tant il est fort. Il fait appeler son fils. Les ouvriers, embarrassés n'osent lui répondre. Il les interroge. Alors, l'un d'eux, plus hardi, s'écria :

— M. Frédéric a déménagé hier. Avec Madame, il est allé s'installer à Brinon. C'est drôle qu'il ne vous ai pas prévenu.

Le vieux reste un moment assommé.

— Parti ! Parti !

Ses lèvres se crispent. Sa poitrine se soulève.

— Heu ! heu ! fait-il.

Et il pleure.

VII

Un an s'est écoulé et nous nous retrouvons presque jour pour jour à la même époque. C'est le printemps gracieux. Toute la Sologne est en fleurs. Au bord des routes, pendent les grappes de acacias ; les petits chemins sablonneux, ou poussent les bruyères courtes et le thym, semblent, en fuyant sous les genêtières immenses, s'enfoncer dans un lac d'or ; dans les champs, la gamme des verts : tailles, bois de vieux sapins, jeunes sapinières, coupes de l'année, futaies, bois de bouleau, seigles, froment, avoines, tout est vert. Seuls, les prés étalent les magnificences des couleurs les plus variées où le vent, encore un peu aigre, va chercher, en passant les provisions de parfums délicats. Frédéric s'est installé à Brinon, au bord de la Sauidre, derriere un bois de trembles.

Depuis un an, il n'a revu son père que deux fois.

Louise, revenue du Clos, est accourue un soir, tout en larmes, le chercher. Pierredon râlait, foudroyé par une nouvelle atteque d'apoplexie. Frédéric l'avait suivié. Il était resté deux heures auprès du maître, impassible, employant tout son art à le sauver, mais sans qu'un peu de pitié, sans que la moindre emotion apparût sur son visage. Le fermier ne lui avait adressé aucune prière. Sauvé, pour la seconde fois, il s'était contenté de dire :

— Ah ! c'est tol, le ch'tiot ?.. Tu pouvais rester à Brinon... et me laisser crever tranquille...

C'était, cela, un mois à peine après le départ de Frederic.

Pierredon passait les journées dans les auberges. On le voyait, la nuit, reprendre le chemin du Clos, ayant à peine la force de se traîner sur ses jambes, souvent, même, tombant dans un fosse où il allait dormait, jusqu'au grand soleil, d'un sommeil lethargique. Les paysans s'en amusaient, mais personne n'en parlait à Frédéric. Quand le maître n'avait pas eu le temps de se réfugier au bord de quelque bois et que l'ivresse l'abattait au milieu de la route, le ventre en l'air, si quelque métayer passait dans sa voiture, il descendait en riant, empoignait Pierredon par les jambes et le trainait sans plus de façon jusqu'au fossé, ayant bien soin de lui mettre la tête à l'ombre.

C'est ainsi qu'un jour Frédéric avait revu son père.

Le vieux dormait depuis douze heures au coin d'une haie. Il était tombe en revenant de Lamotte, où c'était la foire, et où il avait trop copieusement fêté l'excellente cuisine de l'hôtel Tatin. Un orage l'avait mouillé. Le vent le sécha. La rosée matinale le pénétra jusqu'aux os, froide et glacée. Le soleil le réchauffa. Un orage, ni le vent, ni la rosée, ni le soleil ne le réveillèrent. Le matin, Frédéric aperçut, de sa voiture, ce corps enorme jeté dans les orties et les ronces comme un cadavre immonde. Il attacha son cheval et s'approcha. Il l'avait reconnu.

(A suivre).

LES COMMANDES DE CHARBON DANS LA REGION

A TOURCOING

Secteur N° 1. — Bureau du Consortium Charbonnier, 3, rue Garnot :

Le 17 janvier. — Matin : avenue Gustave-Dron (1 à 89 et 2 à 100), place de la République, Ch. Roussel, rue Léon-Salembien, Saint-Henri, Thiers, Motte, Bouts-d'Or. — Après-midi : rues Niot, Faidherbe, Fidèle-Lehoucq, Dr.-Roux, Chatry, Carnot, des Anges, Turenne, Ursulines.

Le 18. — Matin : rues du Lac, Tourmal, Havré, Saint-Jacques, Hôtel-de-Ville, Delobel, D.-Dewyn, Dubus, Bailly. — Après-midi : place de la Halle, Grand'Place, Notre Dame, rue des Nations (1 à 103 et 2 à 122).

Le 19. — Matin : rues du Printemps, Haze, Aristide-Briand, du Nord, Industrie, Desurmont, Bienfaisance. — Après-midi : rues du Gand (1 à 81 et 2 à 64), V.-Hazebrouck, A.-Ribbot, Miss-Cavel, des Archets, square de l'Hôtel-de-Ville.

Le 20. — Matin : rues de Menin (1 à 107 et 2 à 116), Calvaire (1 à 61 et 2 à 58), Gustave-Delory. — Après-midi : rues des Poutrains, Pasteur, Chanilly, Girondins.

Le 21. — Matin : rues Condorcet, Moulin-Fagot (1 à 35 et 2 à 54), Malvence (1 à 45 et 2 à 20), Belle-Vue (1 à 49 et 2 à 33), Am.-Courbet. — Après-midi : rues de la Cloche, Sainte-Barbe, Verte, Paul-Doumer, Est, du Château.

A LINSELLES

Le Consortium Charbonnier de Roubaix-Tourcoing informe la population de la commune de Linselles, que l'inscription des commandes de charbon se poursuivra : **Les 19, 20 et 21 janvier, à la Mairie.**

A BOUSBECQUE

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune de Bousbecque que l'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

Chez CROP « A la Sasouia » :

17 janvier : Rues de Menin, Angers, de Roncq, Berceaux, Grand'Place, rues des Processions, de la Lys, Papeterie, Werwicq, au chem. des Vaches, Alouettes, quai de la Lys.

18 : Rue Saint-Joseph, Blandinsart, Foch, du Château, des Prés, Astiquetaie, de Linselles, Crumesse, Basse-Ville, Bois, hameau de Bois, Drève, des Bois, Haut-Bois.

A LAARE

Salle des Fêtes Populaires

SECTEUR N° 1. — **17 janvier** : Rues Sadi-Carnot, Thiers, Marceau, de la Mairie, Jean-Jeurès, Lemartine, Massena, Jean-Leroy, Pasteur.

SECTEUR N° 2. — **18** : Rues de Négrin, de la Marne, de Tonifiers, Gibraltar, gauche et droite, rues du Chemin-Vert, Molière, Rosser-Salement, Cap-Picavet, de Lys, Sentier du Dépôt, rues du Dépôt, Hoche.

SECTEUR N° 3. — **19** : Rues Victor-Hugo, de l'Yser, Franklin, A.-Guénard, Michelet, Gambetta, L.-de-Rettignies, Rang, Derache, avenue Desmet, rang de la Haverie, sent. du Petit-Tourcoing.

SECTEUR N° 4. — **20** : Rues de Wattrelos, du Grimonpont, J.-Ferry, Pierre-Cattiau, Pierre-de-Roubaix, Sulfren, Mirabeau, H.-Descamps, square des Tilleuls.

Sociétés et Comités

AMICALE DES VIEUX TRAVAILLEURS. — Samedi 15, bureau mairie de Tourcoing, permanence de 14 à 16 h., adhésions et cartes.

FUNERAILLES

Les FUNERAILLES de

Monsieur Emile DALVERNY

Chevalier de la Légion d'Honneur Croix de Guerre 1914-1916

pieusement décédé à Lille, dans sa 64e année, auront lieu le **Samedi 15 janvier 1944, à 9 h. 30**, en l'Eglise St-Etienne. Inhumation au cimetière de l'Est Réunion an la chapelle de l'Eglise, à 9 h. 15. — De la part de : **Madame Dalverny-Gay**, son épouse ; **Mme Dalverny-Le Pennérer**, sa mère, des familles **Dalverny, Gay, Le Pennerer, Collin**, de la Direction et du Personnel des **Ets Gesletner**.

Lille, 137, Boulevard de la Liberté

G.S.L. Blanpain, 21, r. Arc. T. 467.88

REMERCIEMENTS

LILLE. — Madame Marcel BRETON-LENNE, ses enfants, et toute sa famille, adressent leurs remerciements émus et reconnaissants aux personnes ayant témoigné de la sympathie lors du décès de

Monsieur Marcel BRETON

LILLE, 97, rue de Douai

ETAT CIVIL

Naissances : Irène Vanden Driessche, rue de la Marlière, 73 ; Claudine Gadeyne, dom. Roubaix, rue des Mouvaux, 124 ; Claudette Rrion, rue Desurmont, 19, née rue Nationale, 138 ; Bernadette Ballengnien, rue de Velmy, 16 née R. Nationale, 138 ; Noël Cerry, rue Jules Ferry, 15, né rue Nationale, 138 ; Daniel Rouget, rué de la Blanche-Porte, 37 ; Marc Arickx, rue Danil, 332 ; Chantal Broutin, rue Bourgogne, Perc, 3, appt 98.

Publications : Camille Masseret, ex-

SYNDICAT UNIQUE MAITRISE DE L'EAU, DU GAZ ET DE L'ELECTRICITE DE LILLE-ROUBAIX-TOURCOING

Le Conseil d'administration du Syndicat Unique « Maîtrise » de l'Eau du Gaz et de l'Electricité de Lille-Roubaix-Tourcoing nommé par arrêté en date du 23 novembre 1943 paru au « J. O. » du 11 décembre 1943, s'est réuni le vendredi 7 janvier 1944.

Au cours de cette première réunion il a été procédé à la désignation des membres du bureau dont la composition est la suivante :

Secrétaire général : M. Oyez Raymond ; Secrétaire général-adjoint : M. Leclercq Gustave ; Secrétaire administratif : M. Libert Robert ; Secrétaire administratif adjoint : M. Delplanque Théo ; Trésorier : M. Verrière Charles.

Le siège social a été fixé provisoirement à Lambersart, 130, avenue Becquart.

La correspondente devra être envoyée à l'adresse ci-dessus.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article 5 du decret du 26 août 1942, le chef du tout Etablissement ressortissant à la Famille Professionnelle de l'Eau, du Gaz et de l'Electricité, doit communiquer aux Conseils d'administration des divers syndicats de la circonscription où il a son siège, le nom et l'adresse des personnes appartenant à l'Etablissement.

Cette déclaration devra être faite dans le délai de trois mois à compter de la publication de l'arrêté nommant les membres du Conseil d'administration et être communiquée, en ce qui concerne les Etablissements relevant de la Famille Professionnelle de l'Eau du Gaz et de l'Electricité du Syndicat « Maîtrise » de ladite Famille à l'adresse du secrétaire général, 103 avenue Becquart, à Lambersart.

ROUBAIX

L'indemnisation des heures de travail pendant la fermeture des établissements textiles

L'inspection divisionnaire du Travail a pris les dispositions suivantes relatives aux conditions de paiement et de remboursement des indemnités payées pendant la période de fermeture du 24 décembre 1943 au 5 janvier 1944.

« *Le nombre des heures sera établi de façon forfaitaire d'après la durée moyenne journalière de travail effectuée pendant le mois de novembre 1943 ; la durée hebdomadaire de travail étant supposée répartie également entre les six jours ouvrables de la semaine. Nous prendrons, pour exemple, le cas d'un ouvrier ayant travaillé une moyenne de quarante heures par semaine réparties en cinq jours de huit heures. L'horaire journalier sera de quarante divisé par six et non par cinq. La loi impose cette division par six qui équivaut à 6 h 40 par jour et non huit heures.*

« *Cet horaire hebdomadaire moyen du mois de novembre 1943 s'entend même s'il y a eu chômage partiel pendant cette période. Le nombre des heures perdues donnant droit à l'indemnisation augmentée, le cas échéant du nombre des heures rémunérées, ne peut dépasser neuf par jour ouvrable. L'indemnité de chaque heure perdue sera calculée sur la base de 75 % du salaire pratiqué pendant la période de paie qui a précédé immédiatement le 3 décembre 1943. Pour les salariés payés au mois, chaque journée complète perdue donnera lieu à l'attribution d'une indemnité au moins égale au 3/100e du salaire mensuel (soit à peu près 75 % du 25e de ce salaire).*

« *Il sera procédé aux retenues d'usage d'assurances sociales et d'impôt cédulaire. La cotisation de 6 % au fonds de compensation des indemnités d'éloignement entrera, également, en ligne de compte.*

« *Les ouvriers ou employés qui auraient été appelés à travailler pendant cette période recevront leur salaire au taux normal, sans majoration pour la durée du travail effectué.* »

Quatre individus terrorisent une cabaretière

Mercredi, vers 20 h., quatre hommes pénétraient dans le débit de boissons de Mme France Fauquembergue-Mielliet, 221, rue de Lannoy. Ils commandèrent des consommations, puis menacèrent la tenancière qui ne put se défendre. Profitant du désarroi, les malfaiteurs fouillèrent toutes les pièces du rez-de-chaussée et du étage. Puis, ils se retirèrent en emportant le contenu du tiroir-caisse, soit 450 francs, des papiers d'identité, des photographies et un trousseau de clés, ainsi que divers autres objets. Ensuite, ils prirent place dans une automobile qui démarra immédiatement. M. Wattel, commissaire de permanence, a pu relever des éléments aériens pour permettre l'identification des bandits. La police judiciaire et la gendarmerie poursuivent les investigations.

LE LAITIER ETAIT COMPLETEMENT IVRE

Tandis qu'il se rendait en cafe de Mme Feuquembergue, M. Wattel commissaire, remarqua une automobile dont le conducteur ne paraissait plus maître de sa direction. Il lui intima l'ordre de stopper, mais le pilote tenta de prendre la fuite, malgré plusieurs injonctions. Il fallut tirer deux coups de feu dans le moteur pour immobiliser le véhicule. Le chauffeur, Cyrille Vanachère, 32 ans, laitier, 28, rue de Lannoy, qui était en complet état d'ivresse, fut conduit au violon tandis que sa voiture était mise en fourrière. Il sera poursuivi pour ivresse, refus d'obtempérer et circulation après l'heure de la retraite.

ETAT CIVIL

Naissances : Serge Carrière, 167 rue du Fontenoy, cour Venwelaham, f. né à le Maternité municipale, 20, avenue Julien Lagache ; Pierre Servan, né 548 rue de Lannoy.

Publications : Roger Desseyn, magasinier, 64, rue de Meunin et Mademoiselle Théry, couturière, rue Wattrelos ; Julien Dejonghe, garde-voie, 230 bis, rue Marcoan, à Ascq et Marie-Sophie Connart, fille de selle, 52, avenue Julien Lagache ; François Le Roux, ouvrier, du Runan (Côtes-du-Nord) et Elisa Vandewègbe, tisserande, rue Chaveul, cour Lefèvre, 17 ; René Lievens, dégraisseur, 292, rue de Lannoy et d'Estaing ; Marcel Porte, postier, 121, rue d'Alma, fort Wattel, 12 bis, et Marie-Louise Dewaele, s. p., rue des Anges, f. cour Liagre, 4.

Décès : Gaston De Decker, 39 ans, 61 bis, rue de la Vigne, cour Leroy 15 ; Adolphine Lebain, 80 ans, veuve Mélard, 95, rue Jean Macé ; Maria Catteau 63 ans, épouse Deleclosa, 75, rue Decrème ; Mauricette Von Steenlandt, 9 mois, 56, rue Raphael, appt 5 ; Louis Lecerf, 74 ans, 62, rue de la Paix.

LEERS

Allocations militaires. — Les personnes ayant retiré à la mairie le coupon pour l'indemnité spéciale, attribuée sur le fonds de solidarité, sont informées que le paiement sera effectué au bureau des postes, le vendredi 14, dans la matinée.

Caisse d'Epargne. — Ouverte à la mairie dimanche, de 9 à 10 h. 30.

COMINES

La purge légale. — Pour infraction à la loi sur le séjour des étrangers en France, Joséphine Bosquart, 40 ans, ménagère, s'entendit condamner à 15 jours de prison par le Tribunal correctionnel de Lille, le 10 octobre 1943. Elle est, actuellement, l'hôte de la prison de Loos.

MARCQ-EN-BARŒUL

Avenir du prolétariat. — La perception des cotisations aura lieu le dimanche 16, de 10 h. 30 à 11 h. 30, au siège, Café du Coin, place de l'Eglise.

Pneumatiques. — Les personnes qui se sont fait inscrire début du mois pour des formules de demande d'achat de pneu vélo et chambre à air, sont informées que la distribution de ces imprimés se fera en mairie (guichet 12), vendredi 14 courant. Des renseignements seront fournis en même temps sur la suite donnée aux demandes déposées en décembre. Se munir de la carte d'identité.

SPORTS

HOCKEY

Le Championnat des Flandres

Après L.U.C.-P.C.R. brillamment gagné par les universitaires lillois, voici L.H.C.-PCR., réédition en championnat du superbe match joué dernièrement en Coupe de France.

Le public lillois qui commence à suivre le hockey avec intérêt viendra certainement assister à ce match qui s'annonce comme devant être disputé avec acharnement. Coup d'envoi à 14 h. 30, avenue du Bois à Lambersart, tram X ou O.

MATCHES DU 16 JANVIER

EXCELLENCE. — Lambersart à 14 h. 30 : L.H.C. (A)-P.C.R. ; Lille à 9 h. 30 : L.U.C.-A.C.C. ; Douai à 14 h. 30 : S.A.D.-L.H.C. (B).

RESERVE. — Roubaix à 14 h 30 : P.C.R. (R)-L.H.C. (RA) ; Cambrai à 10 h. : A.C.C. (R)-L.U.C. (R) ; Lambersart à 14 h. 30 : L.H.C. (RB)